

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01812

Numéro SIREN : 348 222 845

Nom ou dénomination : SN DISARC

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt 11735



Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

SN DISARC

224-226 Boulevard de la Plage
33120 ARCAHON

S.A.S. au capital de 39 438 €
R.C.S. BORDEAUX 348 222 845

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2021 au 30 Septembre 2022

certifié conforme



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 01/04/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SN DISARC** relatifs à l'exercice du **1^{er} Octobre 2021 au 30 Septembre 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	3 874 654 €
■ Chiffre d'affaires	7 640 352 €
■ Perte nette comptable	- 31 237 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 10/01/2023

Alexandre QUILLAUD

Marc SOUCARRE

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	3 353 136	1 870 282	1 482 853	1 486 727
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 021 381	76 197	945 183	945 183
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	76 197	76 197		
FONDS COMMERCIAL (1)	945 183		945 183	945 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 617	1 794 085	101 532	107 221
CONSTRUCTIONS	570 357	549 637	20 720	19 185
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	787 713	755 136	32 577	36 884
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	537 547	489 311	48 235	51 151
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	436 136		436 136	434 322
TITRES IMMOBILISES DIVERS	362 353		362 353	361 569
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	73 782		73 782	72 752
 ACTIF CIRCULANT	 2 391 801		 2 391 801	 1 986 919
STOCKS ET EN-COURS	706 866		706 866	596 913
MARCHANDISES	706 866		706 866	596 913
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	464 607		464 607	201 117
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	66 463		66 463	49 842
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	398 143		398 143	151 275
CREANCES DIVERSES (3)	733 681		733 681	962 074
DISPONIBILITES	466 189		466 189	195 190
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	20 457		20 457	31 623
TOTAL GENERAL	5 744 937	1 870 282	3 874 654	3 473 646
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	1 004 782	1 036 019
CAPITAL	39 438	39 438
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	685 658	685 658
RESERVES	310 923	235 039
RESERVE LEGALE	3 943	3 811
AUTRES RESERVES	306 979	231 228
REPORT A NOUVEAU		(54 907)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(31 237)	130 790
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	1 004 782	1 036 019
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	24 351	84 457
PROVISIONS POUR RISQUES	24 351	84 457
DETTES (1)	2 845 520	2 353 170
DETTES FINANCIERES (2)	1 834 083	1 429 228
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 833 630	1 402 368
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	452	26 859
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	51	
DETTES D'EXPLOITATION	979 532	898 388
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	769 291	654 246
DETTES FISCALES ET SOCIALES	201 461	235 860
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	8 779	8 281
DETTES DIVERSES	31 853	25 553
AUTRES DETTES DIVERSES	31 853	25 553
TOTAL GENERAL	3 874 654	3 473 646
(1) Dont à plus d'un an	39 535	68 195
Dont à moins d'un an	2 805 985	2 284 978
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 758 876	1 292 994

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 668 071	7 524 954
VENTES DE MARCHANDISES	7 456 311	7 308 317
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	3 906	6 343
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	180 133	182 983
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 640 352	7 497 644
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	874	3 978
REPRISES SUR PROVISIONS	2 561	4 209
TRANSFERTS DE CHARGES		5 734
AUTRES PRODUITS	24 283	13 387
CHARGES D'EXPLOITATION	7 452 955	7 343 169
ACHATS DE MARCHANDISES	5 406 143	5 227 533
VARIATION DES STOCKS	(109 953)	(83 124)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 057	2 783
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 258 510	1 222 042
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	61 040	55 553
SALAIRES ET TRAITEMENTS	644 899	704 733
CHARGES SOCIALES	146 565	151 224
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	38 997	52 419
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 455	2 561
AUTRES CHARGES	3 240	7 442
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	215 116	181 784
PRODUITS FINANCIERS	5 927	9 881
PARTICIPATIONS		635
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 927	9 245
CHARGES FINANCIERES	28 805	30 900
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	28 805	30 900
RÉSULTAT FINANCIER	(22 877)	(21 019)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	192 238	160 765
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	60 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	291 747	
SUR OPERATIONS DE GESTION	291 747	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(231 747)	
PARTICIPATION DES SALAIRES	9 612	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(17 884)	29 975
BENEFICE NET COMPTABLE		130 790
PERTE NETTE COMPTABLE	(31 237)	
Total des produits	7 733 999	7 534 835
Total des charges	7 765 236	7 404 045
BÉNÉFICE NET COMPTABLE		130 790
PERTE NETTE COMPTABLE	(31 237)	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		11 210
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 900	5 900
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la décision du 12 septembre 2022 de la Cour d'Appel de Bordeaux, la société a payé la somme de 291k€ à son bailleur, suite à un litige portant sur l'entretien du bâtiment.

Cette somme a été inscrite en charges exceptionnelles pour 231 k€, sous déduction d'une reprise de provisions de 60 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	6 à 10 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 587 actions de 15.24 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	39 438			39 438
Primes de fusion	685 658			685 658
Réserves	235 039	75 884		310 923
Report à nouveau	- 54 907		54 907	-
Résultat de l'exercice N-1	130 790		- 130 790	-
Résultat de l'exercice N	-	- 31 237		- 31 237
	1 036 019	44 647	- 75 883	1 004 782

Fonds commercial

S.A. SODISARC	Fusion le 01/01/1992	945 184
---------------	----------------------	---------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 021 382			1 021 382
Immobilisations corporelles	1 862 308	33 310		1 895 618
Immobilisations financières - titres	361 570	784		362 354
Immobilisations financières - créances	72 753	2 196	1 166	73 783
	3 318 012	36 289	1 166	3 353 136

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	76 198			76 198
Immobilisations corporelles	1 755 087	38 998		1 794 085
	1 831 285	38 998 (*)		1 870 283
(*) Dont dotation : . linéaire		26 921		
. dégressive		12 076		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	84 457	2 455	62 561	24 351
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	84 457	2 455 (*)	62 561 (*)	24 351
(*) Dont : . exploitation		2 455	2 561	
. financier				
. exceptionnel			60 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	62 561
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice , ces réductions sur ventes sont valorisées au cout de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 2 561 €

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 21 896 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	73 783		73 783
Créances d'exploitation	464 607	464 607	
Créances diverses	733 682	733 682	
Charges constatées d'avance	20 457	20 457	
	1 292 529	1 218 746	73 783

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 765 435	1 765 435		
Emprunts bancaires (1)	68 196	28 660	39 536	
Emprunts & dettes financières divers (2)	453	453		
Avances, acompte reçus sur commandes	51	51		
Dettes d'exploitation	979 533	979 533		
Dettes diverses	31 853	31 853		
Produits constatés d'avance				
	2 845 521	2 805 985	39 536	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 41 178

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 428

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	1
- Agents de maîtrise	4
- Employés	23
	<hr/>
	28

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Reprise sur provision pour risques et charges	-	60 000
Rappel de charges entretien suite litige avec le bailleur	291 748	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend un produit d'impôt sur les sociétés qui correspond à une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. ER FINANCES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices **Néant****Situation fiscale latente** **Néant**

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	-
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	18 492

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les autorisations de découverts bancaires et les emprunts contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles (cautionnement).

Engagements financiers**Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	551 548	551 548
Emprunts obtenus non encaissés	319 485	319 485
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : Cadre 30.42 % ; Agents de maîtrise et employés : 24.42 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Cadres et agents de maîtrise : FAIBLE ; Employés : MOYEN ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

29 420 €

S.A.S. ER FINANCES
33 120 ARCACHON
R.C.S. BORDEAUX
403 170 178

Entreprises liées

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	653 545
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	-
Autres produits financiers	5 900
Charges financières	-

Filiales et participations détenues**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SN DISARC SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2022

Exercice clos le 30 septembre 2022

SN DISARC

SAS au Capital de 39 438,56 €

224/226 Boulevard de la Plage

33120 Arcachon

SN DISARC
SAS au Capital de 39 438,56 €
224/226 Boulevard de la Plage
33120 Arcachon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés de la société SN DISARC,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SN DISARC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment celles relatives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre d'affaires et son rapprochement avec le logiciel commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

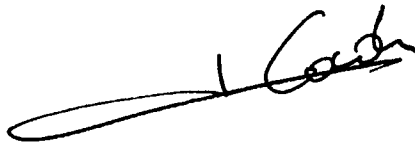
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 14 mars 2023

SARL BORDAUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	3 353 136	1 870 282	1 482 853	1 486 727
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 021 381	76 197	945 183	945 183
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	76 197	76 197		
FONDS COMMERCIAL (1)	945 183		945 183	945 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 617	1 794 085	101 532	107 221
CONSTRUCTIONS	570 357	549 637	20 720	19 185
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	787 713	755 136	32 577	36 884
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	537 547	489 311	48 235	51 151
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	436 136		436 136	434 322
TITRES IMMOBILISES DIVERS	362 353		362 353	361 569
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	73 782		73 782	72 752
 ACTIF CIRCULANT	 2 391 801		 2 391 801	 1 986 919
STOCKS ET EN-COURS	706 866		706 866	596 913
MARCHANDISES	706 866		706 866	596 913
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	464 607		464 607	201 117
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	66 463		66 463	49 842
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	398 143		398 143	151 275
CREANCES DIVERSES (3)	733 681		733 681	962 074
DISPONIBILITES	466 189		466 189	195 190
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	20 457		20 457	31 623
 TOTAL GENERAL	 5 744 937	 1 870 282	 3 874 654	 3 473 646
<p style="text-align: center;">BORDAUDIT CONTRÔLEUR DES COMPTES Tél. : 05 56 98 65 77 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr N°SIREN : 423 476 514</p>				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	1 004 782	1 036 019
CAPITAL	39 438	39 438
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	685 658	685 658
RESERVES	310 923	235 039
RESERVE LEGALE	3 943	3 811
AUTRES RESERVES	306 979	231 228
REPORT A NOUVEAU		(54 907)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(31 237)	130 790
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	1 004 782	1 036 019
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	24 351	84 457
PROVISIONS POUR RISQUES	24 351	84 457
DETTES (1)	2 845 520	2 353 170
DETTES FINANCIERES (2)	1 834 083	1 429 228
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 833 630	1 402 368
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	452	26 859
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	51	
DETTES D'EXPLOITATION	979 532	898 388
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	769 291	654 246
DETTES FISCALES ET SOCIALES	201 461	235 860
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	8 779	8 281
DETTES DIVERSES	31 853	25 553
AUTRES DETTES DIVERSES	31 853	25 553
TOTAL GENERAL	3 874 654	3 473 646
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	39 535 2 805 985	68 195 2 284 978
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 758 876	1 292 994

BORDAUDIT
COMPTABILITE AXE ENTREPRISE

Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 668 071	7 524 954
VENTES DE MARCHANDISES	7 456 311	7 308 317
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	3 906	6 343
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	180 133	182 983
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 640 352	7 497 644
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	874	3 978
REPRISES SUR PROVISIONS	2 561	4 209
TRANSFERTS DE CHARGES		5 734
AUTRES PRODUITS	24 283	13 387
CHARGES D'EXPLOITATION	7 452 955	7 343 169
ACHATS DE MARCHANDISES	5 406 143	5 227 533
VARIATION DES STOCKS	(109 953)	(83 124)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 057	2 783
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 258 510	1 222 042
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	61 040	55 553
SALAIRES ET TRAITEMENTS	644 899	704 733
CHARGES SOCIALES	146 565	151 224
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	38 997	52 419
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 455	2 561
AUTRES CHARGES	3 240	7 442
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 116	181 784
PRODUITS FINANCIERS	5 927	9 881
PARTICIPATIONS		635
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 927	9 245
CHARGES FINANCIERES	28 805	30 900
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	28 805	30 900
RESULTAT FINANCIER	(22 877)	(21 019)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	192 238	160 765
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	60 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	291 747	
SUR OPERATIONS DE GESTION	291 747	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(231 747)	
PARTICIPATION DES SALAIRES	9 612	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(17 884)	29 975
BENEFICE NET COMPTABLE	(31 237)	130 790
PERTE NETTE COMPTABLE		
Total des produits	7 733 999	7 534 835
Total des charges	7 765 236	7 404 045
BENEFICE NET COMPTABLE		130 790
PERTE NETTE COMPTABLE	(31 237)	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		11 210
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 900	5 900
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la décision du 12 septembre 2022 de la Cour d'Appel de Bordeaux, la société a payé la somme de 291k€ à son bailleur, suite à un litige portant sur l'entretien du bâtiment.

Cette somme a été inscrite en charges exceptionnelles pour 231 k€, sous déduction d'une reprise de provisions de 60 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

BORDAUDIT
CERTIFIÉ PAR L'ALC COMPTES

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N°SIREN : 423 476 514

- Agencements des terrains :	6 à 10 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 587 actions de 15,24 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	39 438			39 438
Primes de fusion	685 658			685 658
Réserves	235 039	75 884		310 923
Report à nouveau	- 54 907		54 907	-
Résultat de l'exercice N-1	130 790		- 130 790	-
Résultat de l'exercice N	-	- 31 237		- 31 237
	1 036 019	44 647	- 75 883	1 004 782

BORDAUDIT
COTONNATRE AIDE COMPTA

Fonds commercial

S.A. SODISARC	Fusion le 01/01/1992	945 184
---------------	----------------------	---------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 021 382			1 021 382
Immobilisations corporelles	1 862 308	33 310		1 895 618
Immobilisations financières - titres	361 570	784		362 354
Immobilisations financières - créances	72 753	2 196	1 166	73 783
	3 318 012	36 289	1 166	3 353 136

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	76 198			76 198
Immobilisations corporelles	1 755 087	38 998		1 794 085
	1 831 285	38 998 (*)		1 870 283
(*) Dont dotation : . linéaire		26 921		
. dégressive		12 076		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	84 457	2 455	62 561	24 351
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	84 457	2 455 (*)	62 561 (*)	24 351
(*) Dont : . exploitation		2 455	2 561	
. financier				
. exceptionnel			60 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	62 561
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au cout de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 2 561 €

BORDAUDIT
COMPTABILITE AUX COMPTES

Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 21 896 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	73 783		73 783
Créances d'exploitation	464 607	464 607	
Créances diverses	733 682	733 682	
Charges constatées d'avance	20 457	20 457	
	1 292 529	1 218 746	73 783

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 765 435	1 765 435		
Emprunts bancaires (1)	68 196	28 660	39 536	
Emprunts & dettes financières divers (2)	453	453		
Avances, acompte reçus sur commandes	51	51		
Dettes d'exploitation	979 533	979 533		
Dettes diverses	31 853	31 853		
Produits constatés d'avance				
	2 845 521	2 805 985	39 536	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	41 178
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	428

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

BORDAUDIT
CONSEILLER AUX COMPTES

Tél. : 05 56 98 65 77

Néant

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	1
- Agents de maîtrise	4
- Employés	23
	<hr/>
	28

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Reprise sur provision pour risques et charges	-	60 000
Rappel de charges entretien suite litige avec le bailleur	291 748	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend un produit d'impôt sur les sociétés qui correspond à une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. ER FINANCES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Néant
---	--------------

Situation fiscale latente	Néant
----------------------------------	--------------

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	-
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	18 492

BORDAUDIT
COMPTABLES AUX ETIAPES

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N°SIREN : 423 476 514

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les autorisations de découverts bancaires et les emprunts contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles (cautionnement).

Engagements financiers**Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	551 548	551 548
Emprunts obtenus non encaissés	319 485	319 485
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : Cadre 30.42 % ; Agents de maîtrise et employés : 24.42 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Cadres et agents de maîtrise : FAIBLE ; Employés : MOYEN ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

BORDAUDIT
CONSEIL EN AUDIT ET CONTRÔLE

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

29 420 €

S.A.S. ER FINANCES
33 120 ARCACHON
R.C.S. BORDEAUX
403 170 178

Entreprises liées

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	653 545
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	-
Autres produits financiers	5 900
Charges financières	-

Filiales et participations détenues**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

SN DISARC
Société par actions simplifiée au capital de 39 438,56 euros
Siège social : 224 -226 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
348 222 845 RCS Bordeaux

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

CETT DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -31 237,18 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	-31 237,18 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit	-31 237,18 euros
-------------------------------	------------------

Total	-31 237,18 euros	-31 237,18 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

« Bon pour extrait certifié conforme à l'original »

Le Président

Monsieur Thierry BLUTEAU

